

# Recommandations - Procédure Rougeole pour les services PSE et CPMS-WBE en Région Wallonne et en Région de Bruxelles-capitale

*Cellule de surveillance des maladies infectieuses de l'AVIQ et service d'inspection de l'hygiène de la COCOM, en collaboration avec l'ONE -*

Tenir informées les autorités sanitaires de tout cas suspecté ou confirmé.

## Situation 0 : « rumeur » de rougeole dans une classe/école

- Toujours vérifier auprès du médecin qui a posé le diagnostic.
- Si le médecin confirme son diagnostic, contacter la Cellule de surveillance des maladies infectieuses de l'AVIQ (Région Wallonne) via [surveillance.sante@aviq.be](mailto:surveillance.sante@aviq.be) ou le service d'inspection de l'hygiène de la COCOM (Région de Bruxelles-capitale) via [notif-hyg@ccc.brussels](mailto:notif-hyg@ccc.brussels)

## Situation 1 : 1 cas de rougeole suspect/confirmé dans une classe

- Informer les parents de la classe et du milieu scolaire via courrier (courrier-type sur MATRA/TRACE IN WAL) ;
- Vérifier le statut vaccinal des enfants de la classe concernée : demander les preuves de vaccination ;
- Si enfant immunodéprimé, demander aux parents de s'assurer de son statut immunitaire (sérologie) et de prévenir le MT/pédiatre ; informer les parents du risque de rougeole compliquée si enfant non protégé ;
- Pour les enfants non vaccinés, appeler individuellement les parents et proposer rapidement une mise à jour du statut vaccinal (au sein du PSE si possible, sinon, auprès du médecin traitant) ;
- Rappeler à la direction d'informer leur médecine du travail (personnes à risque : femmes enceintes, personnes immunodéprimées).

## Situation 2 : 2ème cas ou plus de rougeole suspect/confirmé dans une classe

- Informer les parents de la classe et du milieu scolaire de l'évolution de la situation (courrier-type sur MATRA/TRACE IN WAL) ;
- Proposer la deuxième dose RRO pour l'ensemble des enfants de la classe concernée (Organisation de la vaccination par le SPSE - Mesures exceptionnelles pour contenir l'épidémie).

## Situation 3 : plusieurs cas de rougeole au sein d'un milieu scolaire

- Informer les parents de la classe et du milieu scolaire de l'évolution de la situation (courrier-type sur MATRA/TRACE IN WAL) ;
- Vérifier le statut vaccinal des enfants du milieu scolaire : demander les preuves de vaccination ;
- Si enfant immunodéprimé, demander aux parents de s'assurer de son statut immunitaire (sérologie) et de prévenir le MT/pédiatre ; informer les parents du risque de rougeole compliquée si enfant non protégé ;
- Proposer la deuxième dose RRO pour l'ensemble des enfants du niveau primaire et/ou maternel selon la situation (organisation de la vaccination par le SPSE/CPMS-WBE - Mesures exceptionnelles pour contenir l'épidémie).